

**Comité exécutif du Programme du
Haut Commissaire**

23 septembre 2016
Français
Original : anglais et français

Soixante-septième session
Genève, 3-7 octobre 2016

**Actualisation des opérations du HCR en Asie et dans le
Pacifique**

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Au 31 août 2016, la région Asie-Pacifique accueillait plus de 9,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont 3,7 millions de réfugiés, 2,4 millions de déplacés internes et 1,6 million d'apatrides. Seuls 20 des 45 pays et territoires de la région ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967.

Les Afghans sont restés l'une des plus importantes populations de réfugiés de longue date relevant de la compétence du HCR. Plus de 2,6 millions de réfugiés ont trouvé asile dans quelque 70 pays, mais près de 95 % ont continué d'être accueillis par les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan. Ces deux pays abritent également un grand nombre d'Afghans dépourvus de documents, à savoir de 1,5 à 2 millions en République islamique d'Iran et 1 million au Pakistan selon les estimations. Depuis près de quatre décennies, des millions d'Afghans ont bénéficié d'une protection, d'une assistance et d'un soutien dans ces pays.

Depuis mi-2015, la situation en Afghanistan s'est détériorée et l'intensification de la violence a provoqué un déplacement interne de grande ampleur et a réduit l'accès humanitaire. En août 2016, plus de 245 000 Afghans étaient déplacés à l'intérieur du pays en raison des combats récents qui font rage depuis le début de cette année, portant à 1,2 million le nombre total des déplacés internes. Le HCR a continué à travailler avec le gouvernement d'unité nationale et des partenaires afin d'apporter une assistance aux déplacés internes, de faciliter la réintégration des réfugiés de retour et de plaider pour que la communauté internationale continue à fournir un appui.

Malgré la complexité de l'environnement en Afghanistan, le pays a connu une vague de retours de réfugiés afghans depuis le Pakistan depuis juillet 2016, portant à plus de 117 000 le nombre de réfugiés rentrés depuis le Pakistan en 2016. Le HCR s'attend à ce que cette tendance se poursuive, pour atteindre plus de 220 000 personnes retournées depuis le Pakistan d'ici à la fin de l'année. Dans la mesure où toute nouvelle augmentation du nombre de personnes retournées aura probablement des répercussions sur la capacité d'absorption déjà limitée de l'Afghanistan, le HCR travaille étroitement avec les gouvernements hôtes de la région, en collaboration avec le Gouvernement de l'Afghanistan, afin de plaider en faveur de retours volontaires et qui s'opèrent dans la dignité.

Depuis 2015, les Afghans ont constitué le deuxième groupe le plus important de nouveaux arrivants en Europe, en incluant les personnes qui auraient transité par la République islamique d'Iran ou résidé dans ce pays avant de poursuivre leur route. Le HCR est toujours préoccupé par le nombre important de mineurs non accompagnés ou séparés, dont beaucoup sont nés en exil et ne veulent pas rentrer en Afghanistan, qui ont décidé d'entreprendre le voyage périlleux vers l'Europe en quête de meilleures perspectives éducatives et économiques.

Des multitudes de réfugiés de la région viennent aussi du Myanmar. Un certain nombre d'évolutions politiques importantes se sont produites dans ce pays ces dernières années, notamment la signature d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale fin 2015, suivie par l'instauration d'un gouvernement démocratiquement élu dirigé par la Ligue nationale pour la démocratie en avril 2016. Le HCR a commencé à travailler avec le nouveau gouvernement afin de tenter de trouver une solution aux problèmes de protection et autres des personnes du Myanmar relevant de sa compétence, et notamment de remédier aux causes profondes qui ont poussé des flots importants de personnes à risquer leur vie en s'embarquant pour des voyages dangereux en mer en Asie du Sud-Est et au-delà.

Toutefois, l'ampleur de ces mouvements maritimes dans la région a fortement chuté en 2016. Aucun mouvement mixte de grande ampleur n'a été enregistré en Asie du Sud-Est depuis mai 2015, date à laquelle plus de 5 000 réfugiés et migrants ont été abandonnés par des passeurs dans la baie du Bengale et la mer d'Andaman. Les causes profondes de l'exode de réfugiés depuis le Myanmar n'ayant pas disparu, l'absence de mouvements maritimes massifs en 2016 pourrait être attribuée à la répression exercée à l'encontre des passeurs par certains pays de la région, ainsi qu'à la prise de conscience accrue des risques liés à de tels périples. Entre-temps, les voies d'admission alternatives sont restées quasiment inexistantes dans toute la région.

Plus des deux tiers de la population réfugiée de la région vivant en zone urbaine ou semi-urbaine, le HCR et les partenaires ont continué à travailler avec des États et d'autres acteurs à renforcer la protection des personnes vivant hors des camps. L'accent a continué d'être mis sur quatre objectifs prioritaires : effectuer un travail de sensibilisation de la communauté ; renforcer les relations avec les réfugiés urbains ; assurer l'accès aux services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation ; et promouvoir les moyens d'existence et l'autosuffisance.

B. Progrès et défis dans l'atteinte des priorités stratégiques globales

Préserver l'accès à la protection et à l'asile

L'absence de cadre juridique dans lequel ancrer la protection et les solutions a continué de poser problème dans la région. Tout en plaidant pour et en soutenant l'établissement de procédures d'asile par les États ou l'amélioration de celles qui existent, le HCR a continué à encourager l'adoption de systèmes de gestion des mouvements mixtes dans la région qui intègrent des considérations relatives à la protection. L'Organisation a poursuivi son travail avec les États et d'autres parties prenantes afin de trouver des alternatives à la détention des demandeurs d'asile ; d'assurer l'accès à la protection ; et de mettre en place des mécanismes permettant de trouver des solutions pour les personnes relevant de sa compétence, y compris par des dispositifs régionaux autres que la réinstallation dans un pays tiers, comme les accords de migration de main-d'œuvre.

Ces dernières années, la République islamique d'Iran a pris des mesures importantes pour renforcer la protection des réfugiés afghans se trouvant sur son territoire, en leur donnant la possibilité de s'affilier à son régime universel d'assurance santé. À la suite d'un décret pris par le Guide suprême en mai 2015 déclarant que tous les enfants auraient accès à l'enseignement public, le Gouvernement a continué à enregistrer les enfants dépourvus de documents, dont 48 000 sont déjà scolarisés. Au Pakistan, le Gouvernement s'est engagé à prolonger la validité des cartes de « preuve d'enregistrement » des réfugiés jusqu'à fin mars 2017. Toutefois, le maintien de l'autorisation de rester dans le pays au-delà de cette date reste incertain.

En Asie du Sud-Est, le HCR a continué à travailler avec des États afin de résoudre les problèmes liés aux mouvements mixtes en mer et d'aider à remédier aux causes profondes de ces mouvements. Le Processus de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée a fourni un cadre essentiel à cet égard. La

Déclaration de Bali sur le trafic de migrants, la traite des personnes et la criminalité transnationale qui y est associée, adoptée en mars de cette année, s'est traduite par un certain nombre de recommandations importantes. Il convient notamment de citer la proposition de réfléchir à des dispositifs de protection temporaire et de séjour sur place pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. Cette Déclaration souligne l'importance des solutions globales et à long terme pour faire face aux flux mixtes et insiste sur la responsabilité collective qu'ont les pays de la région de trouver de telles solutions. Le Processus de Bali a réuni nombre des gouvernements qui ont pris part à la réunion spéciale sur la migration irrégulière dans l'océan Indien, organisée en 2015 à Bangkok. Mis ensemble, les progrès accomplis à Bangkok et à Bali constituent une base solide pour la mise en place de l'action régionale coordonnée nécessaire pour gérer les mouvements mixtes de manière humaine et protéger les réfugiés en mer.

Recherche de solutions durables pour les situations de réfugiés prolongées

La Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans destinée à soutenir le rapatriement volontaire, l'intégration durable et l'assistance aux pays hôtes (SSAR) reste le cadre régional pour la recherche de solutions au sort des réfugiés afghans qui vivent une situation prolongée¹. Le HCR continue à encourager la communauté internationale à renforcer son appui afin de trouver des solutions à la situation des réfugiés afghans, comme il a été souligné lors du Segment de haut niveau de la soixante-sixième session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire en octobre 2015.

L'évolution de la situation à l'intérieur de l'Afghanistan en 2016 a toutefois entravé la mise en place de solutions durables. Face à ces évolutions, le HCR a présenté, dans le cadre de la SSAR, un plan régional exposant un ensemble d'activités devant être mises en œuvre dans toute l'Asie du Sud-Ouest au cours des 18 prochains mois². Ce plan propose des mesures concrètes qui contribueront à renforcer la résilience des réfugiés afghans, des déplacés internes, des personnes retournées et des communautés d'accueil, et qui aideront à trouver des solutions innovantes à leurs problèmes. Outre qu'il garantit l'espace de protection actuel pour les demandeurs d'asile et les réfugiés afghans, le plan régional comporte des mesures destinées à assurer leur accès aux services élémentaires et à renforcer la cohésion sociale et la coexistence pacifique au sein des communautés d'accueil. Ces mesures s'articulent autour de cinq domaines d'intervention majeurs : accès à la protection (cadre juridique et politique) ; accès aux services élémentaires ; autonomisation des jeunes par l'éducation, la formation professionnelle et l'appui aux moyens d'existence ; solutions durables et plaidoyer ; et coordination et partenariat. À l'intérieur de l'Afghanistan, le plan met l'accent sur l'apport d'une assistance ciblée aux personnes relevant de la compétence du HCR et aux communautés locales les plus vulnérables.

Le HCR et les partenaires ont continué à travailler avec les autorités en Afghanistan et au Pakistan afin de trouver des solutions durables à la multitude de personnes qui ont été déplacées du Waziristan du Nord au Pakistan depuis 2014 et qui sont restées en Afghanistan. Au Népal, les efforts visant à réinstaller les réfugiés bhoutanais se sont poursuivis. On estime à présent qu'il reste 10 000 réfugiés, répartis dans deux camps. Le HCR continuera à travailler étroitement avec les gouvernements concernés afin de trouver des solutions durables pour ces personnes, avec l'appui de la communauté diplomatique et d'autres partenaires.

¹ La Stratégie de solutions est une initiative régionale pluriannuelle dans le cadre de laquelle des gouvernements ainsi que plus de 50 partenaires humanitaires et du développement soutiennent l'élaboration et la mise en œuvre de portefeuilles de projets spécifiques à des pays. De plus amples informations sont disponibles [en anglais] sur la Stratégie de solutions à <http://www.unhcr.org/afghan-solutions-strategy.html>.

² Disponible [en anglais] à <http://reporting.unhcr.org/node/14017>.

Au vu de l'évolution positive de la situation au Myanmar, des plans sont en discussion en vue du rapatriement volontaire des réfugiés depuis les camps de Thaïlande et d'autres pays voisins. La feuille de route stratégique et les plans opérationnels ont été finalisés et le HCR travaillera avec le Gouvernement nouvellement élu afin de permettre le retour des réfugiés se trouvant au Myanmar dans la sécurité et la dignité.

Le HCR a noté une légère hausse du nombre de réfugiés sri-lankais de retour depuis les camps en Inde. Jusqu'ici, l'Organisation a facilité le retour de plus de 500 personnes cette année. Les personnes retournées ont reçu des subventions pour le rapatriement et le transport, des articles non alimentaires, et des conseils juridiques sur les questions relatives au logement, à la terre et à la propriété. Des problèmes subsistent cependant dans le processus de réintégration, notamment concernant l'accès à des moyens d'existence, à la terre et à des documents.

Assurer la protection et trouver des solutions durables pour les déplacés internes

Avec plus de 1,2 million de personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et dans la mesure où le retour dans leur région d'origine est peu probable, beaucoup ont considéré l'installation locale dans leur région de déplacement comme une solution plus viable. Certains gouvernements provinciaux sont en train d'étudier des formules d'installation locale, avec notamment l'attribution de terres et/ou la relocalisation à l'intérieur des frontières municipales ou de district, et souhaitent obtenir l'appui de la communauté internationale dans des domaines tels que les infrastructures, les abris et les moyens d'existence. Les déplacés internes choisissent de plus en plus de gagner des zones urbaines ou semi-urbaines, s'installant souvent dans des quasi-bidonvilles. Entre-temps, l'assistance ciblée du HCR en direction des déplacés internes, des personnes retournées et des communautés locales les plus vulnérables inclut une aide en espèces et en nature, l'orientation vers les prestataires de services, des programmes « espèces contre travail » et des projets à impact rapide.

Au Myanmar, dans le cadre de la réponse interorganisations au déplacement dans le pays, le HCR travaille avec des partenaires et le Gouvernement afin de protéger et d'assister environ 100 000 déplacés internes dans l'État Kachin et au nord de l'État Shan, et quelque 120 000 déplacés internes dans l'État de Rakhine. Le HCR a continué à diriger le groupe sectoriel des abris et de la coordination et gestion des camps, ainsi que le secteur de la protection.

Au Pakistan, plus de 1 million de personnes déplacées en raison des actions militaires dans les zones tribales sous administration fédérale sont rentrées chez elles, dont 384 000 au cours de la seule année 2016. Environ 765 000 personnes sont toujours déplacées. Le HCR a continué à soutenir le Gouvernement du Pakistan dans les efforts qu'il déploie pour soutenir les retours, par la fourniture de tentes et d'articles ménagers de première nécessité pour les déplacés internes qui rentrent dans leur région d'origine.

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

En Asie centrale, la situation de plus de 4 300 personnes exposées à l'apatridie, de personnes apatrides et de personnes de nationalité indéterminée a été résolue entre janvier et juin 2016. Les représentants de dix organisations non gouvernementales (ONG) travaillant au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et au Turkménistan ont signé en juin 2016 un mémorandum d'accord établissant le Réseau de la société civile d'Asie centrale sur l'apatridie. En septembre, le Turkménistan a accueilli une conférence régionale sur l'Asie centrale de deux jours sur les conventions relatives à l'apatridie, afin que les participants de la région et au-delà échangent leurs expériences et leurs idées et pour promouvoir l'adhésion aux deux instruments internationaux relatifs à l'apatridie. La conférence comptait des

participants de pays ayant déjà adhéré aux conventions (Géorgie et République de Moldova, en plus du Turkménistan) et de ceux qui n'en étaient pas encore signataires (Kazakhstan, Kirghizistan et Tadjikistan).

En août 2016, une table ronde a été organisée par le HCR à Douchanbé, au Tadjikistan, sur les avantages que présente l'adhésion aux conventions de 1954 et 1961 relatives à l'apatridie. Cette manifestation visait aussi à répondre aux préoccupations du Gouvernement quant aux implications financières, législatives et administratives possibles de l'adhésion, tout en envisageant des mesures pratiques en vue des travaux préparatoires.

En Malaisie, le HCR a organisé une série de formations et de conférences à l'*University College Sedaya International* en mai et juin 2016, afin de mobiliser les jeunes étudiants motivés pour mettre fin à l'apatridie des enfants. En coopération avec le HCR et l'ONG communautaire *Development of Human Resources in Rural Areas* (DHRRA), les étudiants ont lancé une campagne d'éducation ayant pour but de promouvoir le droit des enfants à une nationalité, destinée principalement aux professeurs et aux élèves des écoles primaires. En Malaisie également, l'enregistrement des naissances afin de prévenir l'apatridie a été au cœur d'une initiative de l'ONG *Voice of the Children*, qui a lancé la campagne de lutte contre l'apatridie des enfants appelée « *Bring to light* ».

Depuis novembre 2015, plus de 5 000 personnes apatrides en Thaïlande ont acquis la nationalité thaïlandaise, réduisant à moins de 438 900 le nombre total de la population apatride enregistrée dans la région. En Malaisie, le HCR a continué à fournir des services d'assistance juridique aux apatrides, en collaboration étroite avec DHRRA. Fin juin 2016, 700 personnes sur plus de 12 300 apatrides enregistrés auprès de DHRRA avaient acquis la nationalité. Plus de 7 900 demandes de nationalité avaient été soumises aux autorités malaisiennes et au moins 3 700 demandes étaient toujours au stade préalable à la soumission.

Des progrès ont aussi été accomplis dans les efforts déployés pour prévenir et réduire l'apatridie, ainsi que pour protéger les apatrides en attente d'une nationalité. En mai 2016, le Bureau du secrétaire permanent du Ministère de l'intérieur de la Thaïlande a publié des « Lignes directrices sur l'élaboration d'une loi sur la nationalité et de solutions pour résoudre le problème du statut juridique individuel ». En août 2016, le Ministère de l'intérieur a ensuite promulgué une réglementation spéciale de la Loi sur l'immigration, autorisant la liberté de mouvement des apatrides enregistrés dans la province dans laquelle ils résident plutôt que dans le seul district. Cette disposition est entrée en vigueur en septembre 2016.

En juin, le conseil municipal de Glan, dans le sud de Mindanao, aux Philippines, a adopté une résolution exemptant les personnes d'ascendance indonésienne résidant dans la municipalité des frais liés à l'enregistrement civil et à l'apport de corrections à des informations figurant dans le registre d'état civil. Cette décision facilitera l'octroi de documents civils et aidera à résoudre le statut de nationalité des personnes d'ascendance indonésienne ayant été enregistrées par les Gouvernements des Philippines et d'Indonésie, avec l'appui du HCR.

C. Information financière

Le budget 2016 pour l'Asie et le Pacifique à l'issue de l'évaluation complète des besoins, approuvé par le Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire en octobre 2015, est de 534,3 millions de dollars E.-U. Les besoins financiers pour l'Asie du Sud-Ouest, comportant les opérations dans les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan, ont représenté environ 63 % du budget total. Les besoins financiers pour l'opération au Myanmar ont représenté approximativement 10 % du budget, et les 27 % restants ont été partagés entre trois opérations régionales et 17 opérations nationales de taille relativement plus restreinte. Les opérations du HCR dans la région ont continué à pâtir de déficits de financement, qui ont provoqué des restrictions dans la mise en place d'activités de protection et de solutions essentielles et ont exigé des opérations qu'elles revoient constamment leurs

priorités. Au 31 août 2016, le budget total pour la région était de 539,6 millions de dollars E.-U., et les contributions reçues s'élevaient à 204,8 millions de dollars E.-U. Face à l'augmentation rapide du nombre de réfugiés quittant le Pakistan pour regagner l'Afghanistan mi-2016, le HCR a établi un budget supplémentaire pour permettre le rapatriement dans la sécurité et la dignité, notamment par l'apport d'une assistance en espèces destinée à répondre aux besoins immédiats après le retour, et pour renforcer la protection et la capacité opérationnelle au Pakistan.
